

Image not found or type unknown



Contrat de la prévoyance

Par **vjdjm**, le **30/09/2015** à **20:21**

Bonjour,
j'ai pas les clauses du contrat de la prévoyance.
je suis en litige avec mon ancien employeur, ça fais presque un an que j'étais licencié.
je peux le demander les clauses du contrat?
peux il refuser de me les donner?
ce il refuse que je dois faire?
la prévoyance ne peux pas me les fournir?
merci.
cordialement

Par **P.M.**, le **30/09/2015** à **20:26**

Bonjour,
Ce sujet fait double emploi avec [celui-ci...](#)